

gré cela notre ami, M. Albert Préfontaine, l'a battu par 91 voix de majorité.

Dans Saint-Boniface, M. Horace Chevrier.....(dans les centres anglais), a déclaré qu'une fois élu, il siégerait à côté de M. Greenway.

Dans les centres français, il a renié carrément M. Greenway, a blâmé sa politique scolaire et s'est proclamé indépendant.

Malgré cela il lui a fallu aller chercher 1 voix de majorité au palais de justice !

M. Chevrier et ses amis auront du reste le plaisir d'y retourner.

Nous nous chargerons nous-mêmes des frais de la réception.

Du reste, M. Bernier a eu dans la population française une majorité de 119 voix. Pas un candidat français n'a osé se présenter franc libéral, franc supporteur de Greenway ; au contraire tous l'ont renié.....

M. Watson viendra nous dire maintenant que l'élément français au Manitoba a voté libéral ; il viendra nous dire que la minorité française a approuvé par son vote la législation scolaire de Messieurs Laurier-Sifton-Greenway.

Mensonge, calomnie !

La grande majorité de nos compatriotes du Manitoba a, Dieu merci, fait son devoir.

Le premier ministre Roblin, l'ami des canadiens-français, l'homme d'Etat courageux qui sur le parquet de la chambre, comme sur la tribune publique n'a jamais hésité à prendre notre défense, a reçu cette année la grande majorité du vote français et catholique."

Nous le répétons, nous avons cité à titre de renseignement et nous n'avons nullement l'intention de blesser qui que ce soit ; mais nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter que si tous les catholiques voulaient sincèrement le triomphe de notre cause sacrée des écoles, les choses iraient autrement et nous remporterions bientôt la victoire.